

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal du 3 février

Orientations budgétaires 2025

Fin 2024, un excédent de 80 000 € est constaté en fonctionnement. En 2025, quelques ajustements seront prévus : + 4 000 € du fait du changement de prestataire pour la cantine scolaire.

+ 8 000 € de frais d'avocat du fait de deux contentieux.

- 17 000 € du fait du départ progressif de l'ancienne secrétaire de mairie.

- 5 000 € d'intérêts des emprunts du fait de la baisse du taux du livret A.

- 4 000 € de dépenses téléphoniques du fait du passage au numérique.

Les principaux investissements porteront sur les bâtiments scolaires, l'engagement des travaux rue du Sausseron, la fin des études en vue de la restauration du clocher de l'église, les équipements sportifs près des tennis, la téléphonie numérique.

Vente de terres agricoles

Le Conseil décide de vendre 6 000 € à Frédéric PONTFORT, agriculteur, 1,65 ha que la Commune lui louait.

Tas de fumier du Haras de la Chevée

Un tas de fumier provenant du haras de la Chevée est stocké sur le bord

d'un champ près du Bois du Milieu. Le purin coule de ce tas vers la rue de Marines en suivant le chemin défoncé par le tracteur et sa remorque de purin. Les riverains se plaignent, en outre, des mouches.

Le maire a engagé une concertation avec la gestionnaire du haras et l'agriculteur concerné dans le but de supprimer toute nuisance pour le village et de préserver le chemin.

Projet d'éco-hôtel

A la suite de la réunion publique du 30 janvier un large échange confirme l'intérêt du projet et l'attention qu'il faudra avoir sur le respect des contraintes environnementales, la conduite du chantier et les impacts sur la rue du Moulin.

Qualité de l'air à l'école

Une étude va être faite sur la ventilation des salles de classe.

Stationnements

A la demande de la Municipalité, les Gendarmes sanctionnent aux abords de l'école les stationnements interdits qui constituent une gêne (notamment pour les bus) et un facteur de risque.

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Le réseau téléphonique en cuivre et avec lui l'ADSL vont disparaître :
- à compter du 31 janvier 2026 : plus aucune prestation d'accès à la boucle ne sera commercialisée.

- le 31 mai 2028 toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre devront avoir été résiliées par chaque opérateur. Les usagers devront migrer vers le réseau de fibre optique (ou solution alternative).

ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de communes accompagne les familles recherchant un mode de garde ainsi que les personnes souhaitant devenir Assistantes maternelles. 01.34.42.69.29 / 07.85.55.79.68
6 rue des Sablons - 95 650 Génicourt rpe@sausseron-impressionnistes.fr

CONDUITES À RISQUE POUR NOS ENFANTS

Certains conducteurs dépassent le bus au feu rouge rue de Pontoise. Cette infraction met sérieusement en danger les enfants traversant sur le passage piéton, qui peuvent être masqués par le bus.

La Gendarmerie est mobilisée à ce sujet comme pour les stationnements interdits aux abords de l'école

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>

illiwap Vallangoujard

9h-12h : lun, mar, mer, jeu, ven
14h-16h : lun, mar, jeu, ven

Agenda

✓ ENCOMBRANTS

- **mardi 1^{er} avril matin**

- **lundi 29 septembre matin**

Les objets ne doivent être sortis que la veille au soir et respecter les caractéristiques suivantes : pas de gravats, amiante, verre, faïence, équipement électrique, explosif, toxique, déchet vert, pneu. Au total < 1m3, et par objet moins de 50 kg et de 1.75 x 1.50 x 0.50 m.

NB : Les déchèteries du Smirtom (notamment à Osny près du Leclerc) acceptent les encombrants, les végétaux, le bois, le carton, les gravats, la ferraille, les pneus, les déchets électriques et électroniques, les peintures, solvants, les huiles de vidange et de friture...

✓ INFORMATIQUE SENIORS

Ateliers informatiques seniors
jeudis de 14h à 17h30, les 6, 13, 20 et 27 mars et les 3, 10 et 17 avril.

Adapte 95 Destination multimédia
06 88 72 68 64 / 07 80 91 95 74

✓ POTERIE-CÉRAMIQUE

Clos de l'école, jeudi 19h-21h, ateliers ados et adultes.

10 €/h pour les Vallangoujardois.

✓ CLUB ADO COLLEGIENS / AOJE

Lucas BORIE evs.aoje@gmail.com
06 73 62 52 31 / 01 30 38 11 84

avec adhésion AOJE 25 €/an

- mercredi de 14h30 à 18h et
samedi de 15h à 18h : gratuit
- vacances scolaires : 5 € la demi-journée (repas non compris).

Projet d'éco-hôtel

Une seconde vie pour l'ancien centre de loisirs !

La concertation est ouverte

La concertation publique est à présent ouverte sur le projet de réhabilitation et de revitalisation de l'ancien centre de loisirs entre Vallangoujard et Menouville.

En mairie, un dossier de présentation et un registre sont à votre disposition pour en savoir plus et vous exprimer par écrit.

La réunion publique organisée le 30 janvier a permis des échanges très positifs. Et nous aurons d'autres occasions d'en reparler entre nous.

En attendant, le site internet de la Commune vous informera au fil de l'évolution du projet.

Un peu d'histoire

Pour les enfants de Levallois, entre 1968 et 2004, ce domaine a été leur centre de loisirs et leur colonie de vacances

Depuis, divers promoteurs ont tenté d'y implanter des projets immobiliers, tous jugés incompatibles.

Au fil des ans les règles ont évolué dans un sens de plus en plus protecteur, ne laissant la place qu'à un projet tel que celui-ci, respectueux du cadre naturel.

Un projet très cadré

L'aménagement du site est soumis au strict respect des contraintes édictées par l'Autorité environnementale et relayées par la Préfecture, l'Architecte des bâtiments de France, le PNR...

L'emprise au sol des nouveaux bâtiments ne pourra pas dépasser celle des 25 bâtiments de l'ancien centre de loisirs, qui seront tous dépollués et démolis.

L'espace naturel du parc devra non seulement être respecté mais, sur plusieurs aspects, réhabilité afin de renforcer sa valeur écologique et sa biodiversité.

Enfin, pour éviter le stationnement des véhicules sur des zones sensibles du parc, la Commune a vendu son ancien terrain de camping, déjà artificialisé, bétonné, jonché de débris... et particulièrement exposé au risque d'une occupation illégale.

Des effets positifs attendus

Outre la réhabilitation du site (ce qui, en soi, est déjà un grand avantage), le projet apportera une nouvelle dynamique locale. Le Vexin manque, en effet, de structures d'accueil de qualité. La vie du territoire sera stimulée (30 emplois créés sur place, restaurant ouvert à la clientèle locale...)

L'assainissement pourrait être assuré par un raccordement au réseau de tout-à-l'égout de la rue du Moulin, ce qui, au passage, permettrait le raccordement des habitations situées au-delà du pont.

Par ailleurs, la Communauté de communes percevra des taxes ; ce qui devrait faciliter les aménagements publics nécessaires, notamment rue du Moulin.

Une circulation de véhicules accrue

Les fermetures successives du centre de loisirs, du camping municipal et des salaisons ont considérablement diminué la circulation des véhicules rue du Moulin. Progressivement, sur ces sites la vie va reprendre. Pour ce qui concerne l'éco-hôtel, plusieurs dizaines de véhicules vont aller et venir, essentiellement en journée.



Agence d'architecture Bechu et Associés

Une bien utile sécurisation du site

Un tel projet est la meilleure prévention contre une occupation illégale des espaces concernés et l'accumulation de dépôts sauvages (comme nous venons de le vivre sur le site des ex-salaisons).

Un voisinage très calme

La clientèle visée (séminaires notamment) suppose une ambiance feutrée et apaisante qui sera la marque de cet éco-hôtel : ni mariages, ni musique amplifiée... loin de l'animation de l'ancien camping !

Du reste, les très fortes contraintes écologiques interdisent tout excès de lumière ou de bruit sur le site.

De belles perspectives...

Les tipis et autres bâtiments dégradés feront place à une élégante architecture, bien intégrée dans ce paysage du Vexin.

Surtout, la vitalité du site ouvrira des possibilités de partenariats. Profitant de ce débouché, un boulanger pourrait, par exemple, s'installer dans le village et pourquoi pas sur l'emplacement que la Commune réserve à son projet de multiservice près de l'ancienne gare !

...mais aussi des points de vigilance

Les services de l'État auront à veiller au respect des contraintes environnementales. La Commune, quant à elle, devra être particulièrement attentive

- à la conduite du chantier,
- à la remise en état de la voirie
- à l'état de la rue du Moulin pour laquelle, à l'issue du chantier, une réfection d'ensemble devrait être engagée (en rapport aussi avec la reprise que l'on attend toujours du site des ex-salaisons)
- à l'impact de la circulation des véhicules.

L'agenda

Les porteurs du projet, Mathias Roussel et Romain Malier finalisent, avec leurs bureaux d'études, le dossier qui sera soumis à l'Autorité environnementale, puis à une « enquête publique » et une délibération des conseils municipaux.

Le chantier pourrait ainsi débuter courant 2026 et s'achever en 2028.

